



ALPIN CAPITAL

Avertissement sur les risques liés aux crypto-actifs

L'investissement dans les crypto-actifs peut comporter un niveau de risque élevé et peut entraîner la perte totale ou partielle des sommes investies. Les crypto-actifs sont des actifs numériques dont la valeur est particulièrement volatile et dont le fonctionnement repose sur des technologies innovantes susceptibles de présenter des risques spécifiques.

Risque de perte totale ou partielle du capital

Les crypto-actifs sont des instruments pouvant être hautement spéculatifs. Leur valeur peut diminuer rapidement et de manière significative, voire devenir nulle. Vous pouvez perdre tout ou partie des fonds investis.

Aucune garantie de rendement, de valorisation ou de récupération du capital n'est fournie.

Risque de volatilité

Le prix des crypto-actifs peut fluctuer fortement sur de très courtes périodes, en raison notamment :

- de l'évolution de l'offre et de la demande ;
- des annonces réglementaires ;
- des évolutions technologiques ;
- de la spéculation de marché ;
- des comportements d'investisseurs institutionnels ou particuliers ;
- d'événements macroéconomiques ou géopolitiques.

Cette volatilité peut conduire à des pertes importantes si vous êtes contraints de vendre lorsque les prix de vos crypto-actifs sont baissiers en raison de ladite volatilité.

Risque de liquidité

Certains crypto-actifs peuvent présenter une liquidité limitée. Dans certaines conditions de marché, il peut être difficile ou impossible :

- d'acheter ou de vendre un crypto-actif ;
- d'exécuter un ordre au prix souhaité ;
- de convertir un crypto-actif en monnaie ayant cours légal.

Une faible liquidité peut accentuer les variations de prix et entraîner des pertes supplémentaires.

Risque technologique

Les crypto-actifs reposent sur des technologies distribuées (notamment blockchain) susceptibles de comporter des défaillances techniques ou des vulnérabilités.

Les risques technologiques incluent notamment :

- les erreurs de programmation ;
- les failles de sécurité ;
- les cyberattaques ;
- les interruptions de réseau ;
- les dysfonctionnements des protocoles ;
- les erreurs de validation des transactions.

Ces événements peuvent entraîner des pertes financières, des retards de transaction ou l'impossibilité d'accéder aux crypto-actifs.

Risque lié aux clés privées et à la conservation

L'accès aux crypto-actifs dépend de la détention et de la sécurisation des clés privées ou des dispositifs d'authentification associés.

La perte, le vol, la compromission ou l'utilisation frauduleuse de ces éléments peut entraîner une perte définitive des crypto-actifs concernés. Les transactions réalisées sur blockchain sont généralement irréversibles.

Risque de cybersécurité

Les plateformes, portefeuilles numériques, infrastructures techniques et utilisateurs peuvent être la cible :

- de piratages ;
- de logiciels malveillants ;
- d'hameçonnage (phishing) ;
- d'usurpations d'identité ;
- d'attaques informatiques sophistiquées.

Ces événements peuvent provoquer la perte ou le détournement des crypto-actifs ou des données personnelles.

Risque réglementaire et juridique

Le cadre réglementaire applicable aux crypto-actifs est en évolution constante au niveau national, européen et international.

Des changements réglementaires, fiscaux ou juridiques peuvent affecter :

- la valeur des crypto-actifs ;
- leur liquidité ;

- leur traitement fiscal ;
- leur négociabilité ;
- la fourniture de certains services ;
- l'accès à certaines plateformes ou protocoles.

Certaines juridictions peuvent également interdire ou restreindre l'utilisation de certains crypto-actifs ou services associés.

Risque de marché et de manipulation

Les marchés des crypto-actifs peuvent être moins matures, moins transparents et moins réglementés que les marchés financiers traditionnels.

Ils peuvent être exposés à des pratiques abusives telles que :

- la manipulation de marché ;
- les opérations de pump and dump ;
- le wash trading ;
- la diffusion de fausses informations ;
- les abus de marché liés à des acteurs détenant des volumes importants.

Ces pratiques peuvent provoquer des mouvements artificiels de prix et des pertes importantes pour les investisseurs.

Risque de contrepartie

L'utilisation de services liés aux crypto-actifs peut exposer les utilisateurs à un risque de défaillance de la contrepartie, notamment en cas :

- d'insolvabilité ;
- de faillite ;
- de fraude ;
- de mauvaise gestion ;
- de défaillance opérationnelle d'un prestataire, émetteur, dépositaire ou protocole.

Dans certaines situations, les utilisateurs peuvent ne pas récupérer tout ou partie de leurs actifs.

Risque opérationnel

Des erreurs humaines, des défaillances de procédures internes ou des incidents techniques peuvent affecter les services liés aux crypto-actifs, notamment :

- erreurs de traitement ;
- retards d'exécution ;
- indisponibilité temporaire des services ;
- erreurs de paramétrage ;
- interruptions des systèmes d'information.

Risque lié aux stablecoins

Les crypto-actifs visant à maintenir une valeur stable (« stablecoins ») peuvent ne pas conserver la parité attendue avec l'actif de référence.

Des événements exceptionnels peuvent entraîner :

- une perte de confiance ;
- un décrochage de valeur (« depeg ») ;
- une insuffisance des réserves ;
- des difficultés de remboursement ou de liquidité.

Risque lié aux protocoles décentralisés (DeFi)

Les services de finance décentralisée (DeFi) peuvent fonctionner sans intermédiaire identifié ni mécanisme de contrôle centralisé.

Ces protocoles peuvent présenter des risques spécifiques :

- absence de recours ;
- gouvernance décentralisée ;
- vulnérabilités des smart contracts ;
- risques de liquidations automatiques ;
- absence d'identification des contreparties.

Absence de protection équivalente aux produits bancaires traditionnels

Les crypto-actifs ne bénéficient pas :

- de la garantie des dépôts prévue pour les établissements bancaires ;
- des mécanismes d'indemnisation des investisseurs ;
- des protections applicables aux instruments financiers réglementés.

A ce jour, il n'existe aucune garantie d'indemnisation pour les crypto-actifs.

Risque fiscal

Le traitement fiscal des opérations sur crypto-actifs dépend de la réglementation applicable à votre situation personnelle et peut évoluer.

Vous êtes seul responsable :

- de vos obligations déclaratives ;
- du paiement des impôts, taxes ou contributions applicables ;
- de la conservation des informations nécessaires à vos déclarations fiscales.